

# GRILLE ET MODALITES

## TARIFAIRES

| Tarifs pour l'année 2020-2021   |  | FAMILLES RURALES CHÂTEAU DES FARFADETS |                   |                    |                     |                      |
|---|--|--|-------------------|--------------------|---------------------|----------------------|
| Périscolaire de PLV   |  | QF Moins de 350 €                      | QF de 351 à 750 € | QF de 751 à 1000 € | QF de 1001 à 1350 € | QF de 1351 € et plus |
| <b>PERISCOLAIRE PIERREFONTAINE LES VARANS (prix à l'heure)</b>                      |  |  |                   |                    |                     |                      |
| Matin 7h—8h30 arrivée échelonnée Tarif à l'heure<br><i>(facturation à la 1/2h)</i>  |  | 1,55 €                                 | 1,65 €            | 1,76 €             | 1,87 €              | 1,97 €               |
| 11h45 - 13h30   |  | 5,86 €                                 | 5,99 €            | 6,10 €             | 6,46 €              | 6,75 €               |
| Soir 16h15—18h15 départ échelonné Tarif à l'heure<br><i>(facturation à la 1/2h)</i> |  | 1,55 €                                 | 1,65 €            | 1,76 €             | 1,87 €              | 1,97 €               |

Adhérer à Familles Rurales au prix de 20 €, c'est :

- ◆ Permettre, partout en France, la création des services dont toutes les familles ont besoin
- ◆ Défendre au quotidien vos intérêts et ceux de votre famille
- ◆ Soutenir un projet de qualité et des valeurs essentielles



### Modalités et modes de paiement :

Les factures doivent être payées à la date d'échéance.

Chèque à l'ordre de **Familles Rurales Château des Farfadets**, Espèces **contre reçu**, Virement bancaire, prélèvement bancaire, Chèque CESU, Chèque ANCV.

CAF, MSA, comité d'entreprise sous certaines conditions et sur présentation des justificatifs.

Les accueils de loisirs sont déclarés auprès de la D.D.C.S.P.P.

**Le SIVOS est notre partenaire**



Inscriptions et renseignements : Familles Rurales Association Château des Farfadets-

Site internet : <https://www.famillesrurales.org/chateau-des-farfadets/>

### Fonctionnement tarification aux quotients :

Le quotient familial est calculé par la Caf pour l'ensemble des allocataires.

Pour obtenir ce quotient nous devons posséder :

- Votre numéro d'allocataire
- Votre autorisation pour accéder à CAFPRO et ainsi connaître votre quotient qui sera retenu pour la période de tarification mentionnée ci-contre.

Pour les quotients non connus sur CAFPRO ou les allocataires des autres caisses, la photocopie du dernier relevé d'avis d'imposition sera demandée.

En cas de non communication de l'autorisation de consulter le quotient ou des pièces justificatives, le barème **le plus élevé** sera automatiquement appliquée.

Les quotients sont vérifiés à la fin du mois de septembre ainsi qu'à la fin du mois de janvier. Si vous avez une modification merci de nous contacter au plus vite.

### Pièces à fournir pour valider une inscription :

- Fiche renseignement famille
- Fiche renseignement enfant
- L'autorisation CAFPRO
- Photocopie carnet de vaccination
- Une attestation en responsabilité civile.
- Une attestation individuelle accident (facultative mais vivement conseillée)

Signature et date: 09/06/2020

François MATHEU, pdt.